

INTRODUCTION

La publication du compte rendu des débats parlementaires de 1867-1868 est un projet du Centenaire réalisé par le Parlement du Canada avec la collaboration de la Bibliothèque du Parlement. Il s'agit d'une initiative passionnante et fort utile, car on déplore depuis longtemps l'insuffisance des albums contenant des extraits de discours notamment dans le cas de la première session parlementaire inaugurée à Ottawa le 6 novembre 1867 et qui devait constituer un important jalon de notre histoire. Les premiers discours des premiers députés du nouveau Canada reflètent leur sentiment croissant d'engagement et d'appartenance à une cause commune, et la tournure des événements, tel l'assassinat de D'Arcy McGee survenu le 7 avril 1868, fait revivre l'esprit et le dynamisme de l'époque.

La publication du compte rendu officiel des débats du Parlement du Dominion du Canada ne remonte qu'à 1875. De 1867 à 1874, il faut rechercher des comptes rendus des débats dans les journaux ou dans des publications semi-officielles (v.g. les débats de M. Cotton, de 1870 à 1872). Avant la Confédération, la publication du compte rendu des débats n'était pas une pratique courante dans les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. La Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard l'avaient fait et, à l'occasion, le Nouveau-Brunswick, mais la vieille Province du Canada n'avait pas suivi cet exemple, non plus que Terre-Neuve. Signalons toutefois une exception: la publication, dans la Province du Canada, du compte rendu officiel du débat sur la Confédération, en 1865 (mais non de toutes les délibérations de la session de 1865). Le débat préconfédératif de 1865 a rempli 1,032 pages. Il n'en fallait pas plus pour convaincre les parlementaires de la Province du Canada, et leurs successeurs, que la publication du compte rendu officiel des débats fait ressortir les pires défauts de la rhétorique que pratiquent habituellement les députés: discours étirés pour faire les délices des commettants, lectures d'articles et de documents sous couvert de «mises au point», remaniement interminable des discours indignes d'être publiés. Bref, le Parlement reculait devant le flot de paroles qu'il aurait fallu imprimer pour l'édification fort douteuse de la postérité.

C'est pourquoi il n'y eut de 1865 à 1875 aucune publication du compte rendu officiel des débats ni dans la province ni, par la suite, dans le Dominion du Canada. Chaque année, quelques âmes bien intentionnées proposaient à la Chambre de songer à la rédaction officielle des débats, mais leurs interventions suscitaient invariablement la même réaction. L'année 1867-1868 est, à cet égard, fort caractéristique. Le 22 novembre 1867, Mackenzie présentait, avec l'appui de Howe, une motion portant que la question de la rédaction des débats soit déferée au comité mixte des impressions. Le 4 décembre suivant, Mackenzie présentait le rapport provisoire du comité des impressions sur l'organisation éventuelle et le coût d'un service de rédaction officielle des débats. On ne proposait pas un compte rendu textuel, mais plutôt un résumé s'apparentant aux articles qui paraissaient dans le *Globe* de Toronto, soit environ le tiers de chaque discours prononcé.

En mars 1868, il fut recommandé, dans le 4^e rapport du Comité mixte que les deux Chambres voient à la publication officielle des débats. Le 27 mars 1868, à la Chambre des Communes, la proposition est rejetée par un vote de 94-48. Le même jour, le Sénat, comme on aurait pu s'y attendre, fut un peu moins désinvolte mais, n'en fit tout de même pas moins preuve de beaucoup de prudence. L'idée plaisait au sénateur McCully, mais, toutefois, la dépense l'effrayait. Il est juste de dire qu'en général on se ralliait à l'opinion du sénateur Hazen, estimant qu'il n'y avait pas de bonnes raisons de publier une version officielle des débats puisque «maintenant les journaux faisaient paraître un excellent compte rendu des discours des députés».